Newsletter Sophia 2020 février 2013

Chapeau : Baisse de la Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), gestion des déchets appréciée par 84% des habitants de son territoire, production d’énergie électrique dans l’élimination des déchets, augmentation du volume de déchets triés, en 2013 la CASA allie réduction des coûts à un service public performant pour plus de développement durable.

Article 1 : TAXE D’ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : BAISSE PROGRAMMÉE EN 2013 !

La Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères de la CASA verra son taux baisser de 0,20 % en 2013. Cette baisse est rendue possible grâce à l’optimisation du service de collecte ainsi qu’à la participation active des habitants de la CASA au tri des déchets.

Articles 2 : GESTION DES DÉCHETS : 84% DES MÉNAGES SATISFAITS

84% des ménages et 79% des professionnels de l’agglomération se déclarent satisfaits de la gestion des déchets par la CASA. C’est ce que révèle une enquête sociologique menée sur 1000 foyers du territoire. Il apparaît en outre que 65% des ménages considèrent la CASA comme active et en avance en matière de collecte sélective.

Articles 3 : Unité de valorisation énergétique : TRANSFORMER LES DÉCHETS EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

L’Unité de Valorisation Énergétique d’UNIVALOM traite de manière innovante près de 126 000 tonnes de déchets ménagers par an.